

CONGRÈS NATIONAL DES ÉLUS AU NUMÉRIQUE

Les propositions 2026

NOS AMBITIONS

C'est avec et par les élus que l'Association Villes Internet accompagne les collectivités : pour que le numérique soit accessible à tous, responsable face aux enjeux climatiques, protégé des risques de cybermalveillance, piloté pour répondre aux enjeux de services publics.

Nos ambitions sont de faire vivre nos engagements pour donner aux enjeux du numérique la place qu'ils méritent : **pour un numérique souverain, éthique et inclusif au service des territoires et des citoyens.**

LES ENGAGEMENTS



Garantir l'égalité d'accès au numérique

#ENGAGEMENT

Garantir et simplifier l'accès aux services publics, pérenniser les structures de médiation des usages numériques et connecter l'ensemble du territoire national.

#ÉLUS ASSOCIÉS



Carole Déjean-Simoni

Vice-présidente de Villes Internet, adjointe au maire d'Agen (47) au défi numérique et au système d'informations

Avec Mathieu Filmotte, conseiller municipal délégué au développement numérique à Hérin (59)



Accompagner la stratégie numérique face à l'urgence climatique

#ENGAGEMENT

Accélérer la mise en œuvre par les collectivités de leur stratégie numérique responsable, sensibiliser les citoyens, lutter contre les obsolescences et généraliser les usages sobres du numérique.

#ÉLUS ASSOCIÉS



Dominique Marty

Adjoint au maire de Belberaud (31)



Alix Fruchon

Députée de l'Indre, élue à Châteauroux Métropole (36)

Avec Marc Lecerf, trésorier de Villes Internet et maire de Fleury-sur-Orne (14) et Pascal Hureau, adjoint au numérique à Montrouge (92)



Piloter les services numériques avec les collectivités locales

#ENGAGEMENT

Développer et promouvoir des outils d'aide à la décision, accompagner les démarches de mise en commun des collectivités, prendre en compte l'impact du numérique sur les budgets des collectivités.

#ÉLUS ASSOCIÉS



Mathieu Vidal

Président de Villes Internet, maître de conférences en géographie à l'INU Champollion, adjoint au maire d'Albi (81)

Avec Claude Morin, vice-président de Villes Internet et maire de Nouans (72), Patrick Trinquier, adjoint au maire de Chevreuse (78) et Serge Rocchi, administrateur de Villes Internet et conseiller municipal de Rueil-Malmaison (78)



Prévenir et réduire durablement les risques numériques

#ENGAGEMENT

Accompagner les collectivités sur la question des risques cyber et des responsabilités, la maîtrise de leurs données et la régulation des opportunités de l'intelligence artificielle.

#ÉLUS ASSOCIÉS



Serge Rocchi

Administrateur de Villes Internet, conseiller municipal de Rueil-Malmaison (78)

Avec Emmanuel Allard, Secrétaire de Villes Internet et maire d'Allonne (79) et Loïc Damiani, adjoint au maire de Fontenay-sous-Bois (94)

LES PROPOSITIONS DU 7E CONGRÈS NATIONAL DES ÉLUS AU NUMÉRIQUE

Les six ateliers organisés à Agen pour ce Congrès ont permis aux élus et collaborateurs de partager leurs expériences locales, tout en échangeant sur les enjeux nationaux avec une vision prospective. Portés par les élus référents de Villes Internet, ces ateliers ont été co-animés avec le soutien de partenaires : Open Data France, Alliancy, Institut du Numérique Responsable, AVICCA, Réseau Canopé, Docaposte, ville de Lyon, La Mêlée, FNCCR, Villes de France. Élaborées à partir des 248 contributions enregistrées par les congressistes sur une plateforme dédiée, voici les propositions retenues pour **six enjeux majeurs de politique publique numérique**.



Piloter les services publics numériques avec les collectivités locales

Le numérique local souffre d'une illusion fréquente dans les collectivités peu familières des enjeux et mécanismes du numérique : croire qu'acheter un outil suffit à produire une politique publique. Or, l'enjeu est la capacité à décider, à mutualiser, à évaluer, à rendre compte. Ce pilotage est très concret : outils d'aide à la décision, mise en commun entre collectivités, prise en compte de l'impact du numérique sur les budgets locaux mais aussi des enjeux de souveraineté. Autrement dit : sortir de l'achat dispersé et reprendre la main sur la trajectoire, au lieu de la subir, grâce à une véritable feuille de route.

Propositions

Les enjeux du numérique sont incontournables pour la gestion des collectivités et le déploiement des services aux citoyens. Acculturer, sensibiliser, former tous les (ré)élus et agents à ces enjeux doit être un impératif et s'accompagner de moyens financiers.

- Lancer un plan national des connaissances et compétences obligatoires pour les élus et agents, financé sur plusieurs exercices et adapté à la taille des collectivités.
- Imposer une délégation "au numérique" dans chaque collectivité de +3 500 habitants (ou EPCI de +10 000), avec un binôme agent référent pour la gouvernance numérique au service de la collectivité et des citoyens, avec des objectifs et indicateurs partagés.
- Soutenir et agréger les initiatives existantes pour l'instauration d'un observatoire national des pratiques et indicateurs de performance numériques, pour diffuser les retours d'expérience et ajuster les politiques.
- Préparer l'avenir : avoir une stratégie de soutien de l'innovation en matière d'IA générative et agentique souveraine pour le pilotage des politiques publiques numériques.

Garantir l'égalité d'accès au numérique

Accès au droit : la dématérialisation sans exclusion

La première ligne de fracture n'est pas simplement technologique ; elle est sociale et territoriale. L'atelier du Congrès 2026 s'est concentré sur les problématiques liées à la dématérialisation des démarches administratives.

Alors que l'intelligence artificielle est désormais entrée dans le quotidien via les applications généralistes sur smartphones, nous sommes encore nombreux à peiner à réaliser certaines démarches administratives en ligne : problèmes d'accessibilité, d'ergonomie, de langue... Trois cas d'usages « vis ma vie » de démarches dématérialisées communales (demande de logement social pour un allophone, dépôt de certificat d'urbanisme pour un déficient visuel, et création d'un compte France Connect pour un senior) ont permis d'explorer ces difficultés et les solutions mises en place par les participants pour y faire face.

Les collectivités prennent souvent leur part dans l'accompagnement à ces difficultés en s'appuyant sur des ressources internes ou externes (associations, opérateurs...) et sur des dispositifs nationaux tels que les Maison France Services (MFS) ou les Conseillers Numériques (CN), dont la diffusion pour les premières et la pérennité pour les seconds est aujourd'hui limitée ou remise en cause.

Propositions

- Assurer la poursuite et le financement des dispositifs nationaux d'accompagnement aux démarches administratives dématérialisées et d'inclusion numérique en rassemblant les deux dispositifs Maison France Services et Conseillers Numériques, pour permettre :
 - Le développement de MFS sur l'ensemble du territoire et pas uniquement les zones rurales et les QPV, sous la responsabilité des agglomérations avec le maintien d'un contrôle préfectoral à l'échelle départementale.
 - La fusion des métiers Agent France Services et Conseiller Numérique en un seul métier Conseiller Numérique France Services rassemblant les deux missions d'accompagnement aux démarches dématérialisées et d'inclusion numérique et développant la professionnalisation déjà mise en place pour les deux métiers (formation CN, outils de suivi d'activité et de remontée des problèmes...).
 - Une formation "nationale" au numérique et aux démarches dématérialisées administratives pour les agents publics exerçant des missions d'accueil et d'accompagnement social en collectivité.
- Poursuivre les travaux de simplification des démarches administratives dématérialisées nationales en rationalisant le nombre de plateformes, développant l'ergonomie, mettant en place la traduction automatique et l'accessibilité des sites et applications.
- Créer l'obligation d'un bilan de compétences sur les enjeux et outils numériques, adapté à la prise de fonction des élus, agents et collaborateurs. Organiser en conséquence les moyens d'un parcours d'accompagnement tout au long du mandat ou de la vie professionnelle.

Accompagner la stratégie numérique face à l'urgence climatique

La transition numérique n'est pas neutre : elle consomme des ressources énergétiques et matérielles ! De l'échelle européenne avec la déclaration « Join, Boost, Sustain » jusqu'à l'échelon local, la vision à long terme est cruciale. Une ville peut céder à la fuite en avant (équipements renouvelés sans stratégie, multiplication de capteurs, empilement de services) ou imposer une trajectoire responsable : sobriété des usages, lutte contre les obsolescences, exigences environnementales dans les marchés publics, sensibilisation des citoyens. Il s'agit d'un arbitrage de mandature, pas d'un détail d'ingénierie.

Propositions

- **Après la première phase structurante issue des lois REEN et AGECE, développer l'aide à l'ingénierie pour les collectivités de moins de 50 000 habitants, pour permettre dans tous les territoires le recueil et suivi des indicateurs de transition et les pratiques d'achat responsable. Généraliser la mesure par des outils tels que TIE Break et l'IRN (indice de résilience numérique) dans les stratégies numériques responsables.**
- Diffuser un accompagnement et un guide au niveau national en s'appuyant sur les associations d'élus et les opérateurs publics de services numériques : en incluant les nouveaux enjeux de la feuille de route énergétique 2030, des IA frugales (SLM, adéquation usage/empreinte écologique) et de la résilience numérique.
- Lancer un appel à projets national pour financer les boucles locales de reconditionnement pour encourager et pérenniser l'implantation de filières dédiées dans les territoires.
- Lancer un appel à projet national pour les Tiers-lieux "Numérique responsable" afin de renforcer les dynamiques d'inclusion et d'acculturation des citoyens sur ces enjeux.

Numérique éducatif

Pour un numérique éducatif en confiance

Le numérique éducatif doit s'inscrire dans un projet de transformation plus large de l'école, en cohérence avec les enjeux de clarté des rôles institutionnels, d'équité territoriale et de transition écologique. Les approches descendantes bien que structurantes ont montré leurs limites : la réussite repose sur l'appropriation locale, la formation continue et la valorisation des bonnes pratiques.

La maîtrise des coûts globaux (achat, maintenance, abonnements) est essentielle pour la soutenabilité budgétaire des collectivités. Un équipement raisonné, basé sur peu d'outils bien utilisés, réduit l'empreinte matérielle et énergétique liée au renouvellement fréquent des équipements. De plus, le développement de solutions souveraines favorise l'industrie numérique locale, limite les dépendances technologiques et garantit le respect de la protection des données.

Propositions

- **Mettre en place au plus tôt un comité numérique local piloté par un élu référent et un directeur d'école, avec participation régulière des enseignants.**
- **Élaborer un schéma directeur numérique à l'échelle départementale ou intercommunale, clarifiant les rôles des acteurs et prévoyant un budget pluriannuel global.**
- **Déployer un réseau de référents numériques de terrain (un par canton), formés et rattachés aux équipes pédagogiques, pour un accompagnement continu.**
- **Lancer un observatoire des expérimentations numériques : recueil systématique des indicateurs d'usage et d'apprentissage, évaluation partagée et diffusion des retours d'expérience.**

Prévenir et réduire durablement les risques numériques

Une commune est aujourd'hui une cible, parce qu'elle gère des services vitaux et des données sensibles. La cyberattaque n'est pas un fait divers : c'est un risque systémique qui interroge la continuité du service public, la responsabilité des élus et la protection des habitants. S'y ajoutent désormais les questions de la maîtrise des données, de l'interopérabilité des outils dans le temps, et de la régulation des opportunités de l'intelligence artificielle. Gouverner, c'est prévoir : sécurité, clauses contractuelles, culture du risque, et règles de décision sur l'automatisation sont essentielles.

Propositions

- **Assurer un socle de cybersécurité en intégrant la notion de "risque cyber" dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS et PICS) des collectivités concernées par NIS2. Cette évolution légale devrait être accompagnée de l'obligation de disposer d'une seconde messagerie souveraine pour les membres de la cellule de crise et la DSI pour assurer la continuité des communications.**
- **Déployer les services numériques essentiels : à l'instar du plan France Très Haut débit qui se termine, un plan "France Services publics numériques" doit prendre le relais. Il s'agit dans un souci d'égalité territoriale et d'universalité d'accès aux services publics de passer des enjeux d'infrastructures aux usages essentiels, notamment pour les petites collectivités et la ruralité. Par exemple, la démarche mise en place par la DINUM pour le déploiement de la suite territoriale, via des OPSN et GIP en complément de leurs propres initiatives, doit être consolidée et accélérée. L'État devrait définir un cadre de planification (objectifs et financements), avec un cahier des charges et des obligations de résultats pour les OPSN (paiement quand le déploiement est effectif), comme la mise en œuvre de solutions métier souveraines issues d'un catalogue de services mutualisés et validés, avec des partenariats public-privé.**

Gouvernance des données

La donnée territoriale comme socle de l'action publique locale

À l'heure où les collectivités doivent répondre à des enjeux de performance, d'acceptabilité sociale et de sobriété numérique, la donnée apparaît comme un levier transverse. Sa gouvernance ne peut être cantonnée à un simple dispositif technique ; elle doit s'ancrer dans une démarche participative, stratégique et éthique.

Propositions

- **Construire une gouvernance nationale de la donnée avec et pour les territoires en instaurant des comités locaux et régionaux, dotés d'indicateurs de suivi de la qualité, de la sécurité et de l'impact des données. Ces instances permettraient de répondre aux enjeux locaux d'une donnée au service des transitions, avec une perspective de coordination à l'échelle nationale et européenne. Une gouvernance vertueuse qui tient compte de la diversité des territoires accroîtrait les perspectives de mise en commun et le déploiement des usages basés sur une donnée de qualité (IA territoriale).**
- **Donner aux collectivités les moyens d'agir pour développer la culture de la donnée et l'ingénierie de production, traitement, réutilisation. L'égalité territoriale en la matière doit passer par un financement adapté, tenant compte de la diversité des collectivités, et un accompagnement technique et humain renforcé pour les plus petites strates.**



Association Villes Internet

13-15 rue de la Bûcherie
75005 PARIS

contact :

mfdujarrier@villes-internet.net

01 55 06 09 30

villes-internet.net